

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE DE CHAUMONT

Conseil d'Administration du 26 mai 2026

Objet : Installation du Conseil d'Administration

Le mardi vingt-six mai deux mille vingt-six, à dix-huit heures trente, Les membres du Conseil d'Administration, régulièrement convoqués le dix-neuf mai deux mille vingt-six, se sont réunis, salle du Conseil de l'hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Antoine DESFRETIER, Président.

Membres du Conseil d'Administration : 21

Membres du Conseil d'Administration en exercice : 21

PRÉSENTS : 18

- DESFRETIER Antoine
- PIERSON Anne-Dominique
- COURTOIS Lise
- JODER Jean-Marie
- CAMUS Maryse
- BREUILLET Christine
- OSMOND Élise
- DENISART-FRANCOIS Émilie
- COLOMBO Karine
- BATIER Florent
- VAUGE Françoise
- FEISTHAUER Marie-Claire
- MONTIGNON Fabrice
- BREUILLARD Célia
- RUTARD Philippe
- PIQUE Florence
- PRADALET Luc
- JACQUOT Jérôme

EXCUSÉS : 2

- OSSOLA Jocelyne
- ARM Thierry

ABSENT : 1

- SCHERRER Nicolas

Vu la délibération du Conseil Municipal n°2026/71 du 16 avril 2026 portant détermination de la composition du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ;

Vu la délibération du Conseil Municipal n°2026/72 du 16 avril 2026 relative à l'élection des représentants de la commune au sein du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ;

Vu l'arrêté municipal du 07 mai 2026 portant nomination des membres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ;

Vu l'arrêté municipal modificatif du 12 mai 2026 portant nomination des membres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ;

« Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Chaumont est composé ainsi qu'il suit :

- **Monsieur Antoine DESFRETIER – Maire de Chaumont, Président de droit,**

Ainsi que :

- **Madame Anne-Dominique PIERSON – Adjointe au Maire,**
- **Madame Lise COURTOIS – Adjointe au Maire,**
- **Monsieur Jean-Marie JODER – Conseiller municipal,**
- **Madame Maryse CAMUS – Conseillère municipale,**
- **Madame Christine BREUILLET – Conseillère municipale,**
- **Madame Élise OSMOND, Conseillère municipale déléguée,**
- **Madame Émilie DENISART-FRANCOIS – Adjointe au Maire,**
- **Madame Karine COLOMBO, Conseillère municipale,**
- **Monsieur Nicolas SCHERRER, Conseiller municipal,**
- **Monsieur Florent BATIER, Conseiller municipal,**

membres élus, en son sein, par Le Conseil Municipal, Le 16 avril 2026.

Et

- **Madame Jocelyne OSSOLA, présentée par L'Office municipal des Aînés,**
- **Madame Françoise VAUGE, présentée par L'UNAFAM (Union Nationale de Familles et Amis de personnes Malades et/ou handicapées psychiques),**
- **Monsieur Thierry ARM, présenté par L'UDAF (Union Départementale des Associations Familiales),**
- **Madame Marie-Claire FEISTHAUER, présentée par La Passerelle,**
- **Monsieur Fabrice MONTIGNON, présenté par la MJC (Maison de la Jeunesse et de la Culture),**
- **Madame Célia BREUILLARD, présentée par Le Point Commun,**
- **Monsieur Philippe RUTARD, présenté par Le Secours Catholique,**
- **Madame Florence PIQUE, présentée par la Mission Locale de Chaumont,**

- **Monsieur Luc PRADALET**, présenté par Le Service de Prévention Jeunesse de l'ADPEP 52 (Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public de Haute-Marne),
- **Monsieur Jérôme JACQUOT**, présenté par l'AATM (Association pour l'Accueil des Travailleurs et des Migrants),

membres désignés par Monsieur le Maire, par arrêté de nomination, le 12 mai 2026. »

Le Conseil d'Administration,

Après en avoir délibéré, **DECIDE A L'UNANIMITE**, (18 voix) :

- **D'ADOPTER** la présente délibération.

Pour extrait conforme,

Le Président du CCAS,


Antoine DESFRETIER

PREFECTURE DE LA
HAUTE-MARNE

- 5 JUIN 2026

ARRIVÉE

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de la présente délibération.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE DE CHAUMONT

Conseil d'Administration du 26 mai 2026

Objet : Délégation de pouvoirs au Président

Le mardi vingt-six mai deux mille vingt-six, à dix-huit heures trente, les membres du Conseil d'Administration, régulièrement convoqués le dix-neuf mai deux mille vingt-six, se sont réunis, salle du Conseil de l'hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Antoine DESFRETIER, Président.

Membres du Conseil d'Administration : 21

Membres du Conseil d'Administration en exercice : 21

PRÉSENTS : 18

- DESFRETIER Antoine
- PIERSON Anne-Dominique
- COURTOIS Lise
- JODER Jean-Marie
- CAMUS Maryse
- BREUILLET Christine
- OSMOND Élise
- DENISART-FRANCOIS Émilie
- COLOMBO Karine
- BATIER Florent
- VAUGE Françoise
- FEISTHAUER Marie-Claire
- MONTIGNON Fabrice
- BREUILLARD Célia
- RUTARD Philippe
- PIQUE Florence
- PRADALET Luc
- JACQUOT Jérôme

EXCUSÉS : 2

- OSSOLA Jocelyne
- ARM Thierry

ABSENT : 1

- SCHERRER Nicolas

Vu le Code de l'action sociale et des familles, notamment ses articles L.123-6 et R.123-21 ;

Vu la délibération précédente portant installation du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Chaumont (CCAS) ;

Monsieur Antoine DESFRETIER, Président, s'exprime ainsi :

« Eu égard aux dispositions réglementaires contenues à l'article R. 123-21 du Code de l'Action Sociale et des Familles, le conseil d'administration peut donner délégation de pouvoirs au Président.

Ces dispositions s'inscrivent dans un souci de meilleure gestion du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Chaumont.

La portée de la délégation de pouvoirs est la suivante :

- Attribution des prestations dans les conditions définies par le Conseil d'Administration ;
- Préparation, passation, exécution et règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services passés selon la procédure adaptée ;
- Conclusion et révision des contrats de louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;
- Conclusion des contrats d'assurance ;
- Création de régies comptables nécessaires au fonctionnement du Centre Communal d'Action Sociale et des Services qu'il gère après avis du comptable public. ;
- Fixation des rémunérations et règlement des frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts ;
- Exercice au nom du Centre Communal d'Action Sociale des actions de justice ou de défense de l'établissement public communal dans les actions intentées contre lui, dans les cas définis par le Conseil d'Administration ;
- Délivrance, refus de délivrance et résiliation des élections de domicile.

Un compte rendu des actes pris sous l'emprise de la délibération portant délégation de pouvoirs est effectué lors du conseil d'administration suivant. »

Le Conseil d'Administration,

Après en avoir délibéré, **DECIDE A L'UNANIMITE**, (18 voix) :

- De **RATIFIER** les propositions de Monsieur le Président en lui déléguant les pouvoirs susmentionnés.

Pour extrait conforme,

Le Président du CCAS,


Antoine DESFRETIER

PREFECTURE DE LA
HAUTE-MARNE

- 5 JUIN 2026

ARRIVÉE

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de la présente délibération.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE DE CHAUMONT

Conseil d'Administration du 26 mai 2026

Objet : Élection du Vice-Président

Le mardi vingt-six mai deux mille vingt-six, à dix-huit heures trente, les membres du Conseil d'Administration, régulièrement convoqués le dix-neuf mai deux mille vingt-six, se sont réunis, salle du Conseil de l'hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Antoine DESFRETIER, Président.

Membres du Conseil d'Administration : 21

Membres du Conseil d'Administration en exercice : 21

PRÉSENTS : 18

- DESFRETIER Antoine
- PIERSON Anne-Dominique
- COURTOIS Lise
- JODER Jean-Marie
- CAMUS Maryse
- BREUILLET Christine
- OSMOND Élise
- DENISART-FRANCOIS Émilie
- COLOMBO Karine
- BATIER Florent
- VAUGE Françoise
- FEISTHAUER Marie-Claire
- MONTIGNON Fabrice
- BREUILLARD Célia
- RUTARD Philippe
- PIQUE Florence
- PRADALET Luc
- JACQUOT Jérôme

EXCUSÉS : 2

- OSSOLA Jocelyne
- ARM Thierry

ABSENT : 1

- SCHERRER Nicolas

Vu le Code de l'action sociale et des familles (CASF) notamment ses articles R.123-8 et suivants ;

Vu la délibération du CCAS 2026/09 en date du 26 mai 2026 portant installation du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ;

Après avoir adopté la composition du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, il revient aux membres du Conseil d'Administration d'élire un Vice-Président.

Le scrutin est obligatoirement secret, à la majorité absolue des suffrages exprimés.

Sur proposition de Monsieur Antoine DESFRETIER, Président du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Chaumont,

Madame Anne-Dominique PIERSON est candidate.

Aucun autre membre ne propose sa candidature.

SCRUTIN :

Pour constituer le bureau et procéder au dépouillement, Madame Élise OSMOND et Monsieur Luc PRADALET sont désignés assesseurs.

Nombre de membres en exercice	21
Nombre de membres présents	18
Nombre de procurations	0
Nombre de votants	18
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	18
Nombre de votes blancs ou nuls	1
Nombre de suffrages exprimés	17
Majorité absolue (<i>est égale à la moitié plus un, des suffrages exprimés</i>)	9

Nombre de voix obtenues :

Anne-Dominique PIERSON	17
-------------------------------	-----------

Vu les résultats du scrutin ;

Considérant la nécessité de procéder à l'élection d'un Vice-Président ;

Le Conseil d'Administration,

Après en avoir délibéré et voté, **DECIDE**

- De **DÉSIGNER Madame Anne-Dominique PIERSON**, élue à bulletin secret et à la majorité absolue, avec 17 voix, Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Chaumont.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président, à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,

Le Président du CCAS,


Antoine DESFRETIER

PREFECTURE DE LA
HAUTE-MARNE

- 5 JUIN 2026

ARRIVÉE

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de la présente délibération.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE DE CHAUMONT

Conseil d'Administration du 26 mai 2026

Objet : Élection du Vice-Président délégué

Le mardi vingt-six mai deux mille vingt-six, à dix-huit heures trente, Les membres du Conseil d'Administration, régulièrement convoqués le dix-neuf mai deux mille vingt-six, se sont réunis, salle du Conseil de l'hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Antoine DESFRETIER, Président.

Membres du Conseil d'Administration : 21

Membres du Conseil d'Administration en exercice : 21

PRÉSENTS : 18

- DESFRETIER Antoine
- PIERSON Anne-Dominique
- COURTOIS Lise
- JODER Jean-Marie
- CAMUS Maryse
- BREUILLET Christine
- OSMOND Élise
- DENISART-FRANCOIS Émilie
- COLOMBO Karine
- BATIER Florent
- VAUGE Françoise
- FEISTHAUER Marie-Claire
- MONTIGNON Fabrice
- BREUILLARD Célia
- RUTARD Philippe
- PIQUE Florence
- PRADALET Luc
- JACQUOT Jérôme

EXCUSÉS : 2

- OSSOLA Jocelyne
- ARM Thierry

ABSENT : 1

- SCHERRER Nicolas

Vu le Code de l'action sociale et des familles (CASF) notamment ses articles R.123-8 et suivants ;

Vu la délibération du CCAS 2026/09 en date du 26 mai 2026 portant installation du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ;

Après avoir adopté la composition du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, et élu un Vice-Président, il revient aux membres du Conseil d'Administration d'élire un Vice-Président délégué.

Le scrutin est obligatoirement secret, à la majorité absolue des suffrages exprimés.

Sur proposition de Monsieur Antoine DESFRETIER, Président du Centre Communal d'Action Sociale de La Ville de Chaumont,

Madame Lise COURTOIS est candidate.

Aucun autre membre ne propose sa candidature.

SCRUTIN :

Pour constituer le bureau et procéder au dépouillement, Madame Élise OSMOND et Monsieur Luc PRADALET sont désignés assesseurs.

Nombre de membres en exercice	21
Nombre de membres présents	18
Nombre de procurations	0
Nombre de votants	18
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	18
Nombre de votes blancs ou nuls	1
Nombre de suffrages exprimés	17
Majorité absolue (<i>est égale à la moitié plus un, des suffrages exprimés</i>)	9

Nombre de voix obtenues :

Lise COURTOIS	17
---------------	----

Vu les résultats du scrutin ;

Considérant la nécessité de procéder à l'élection d'un Vice-Président Délégué ;

Le Conseil d'Administration,

Après en avoir délibéré et voté, **DECIDE**

- De **DÉSIGNER Madame Lise COURTOIS**, élue à bulletin secret et à la majorité absolue, avec 17 voix, Vice-Présidente Déléguée du Centre Communal d'Action Sociale de La Ville de Chaumont.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président, à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,

Le Président du CCAS,

Antoine DESFRETIER

PREFECTURE DE LA
HAUTE-MARNE

- 5 JUIN 2026

ARRIVÉE

Certifié sous sa responsabilité le caractère exécutoire de la présente délibération.